

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2015

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le 28 mai 2015, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Le procès-verbal du 26 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission.

La démission de M. Hervé TOULOUZAN en tant qu'adjoint au maire est définitive depuis son acceptation par Mme la Préfète en date du 2 avril 2015. Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a élu M. François MARDOC, en qualité de 3^{ème} adjoint au maire, en charge de l'urbanisme.

Emprunt - Demande de remboursement anticipé.

Un emprunt d'un montant d'origine de 100 000 Francs, soit 15 244,90€, a été contracté auprès de la SA HLM du Cotentin en 1987 pour financer les VRD du lotissement Les Broches. Cet emprunt contracté pour une durée de 34 ans à un taux fixe de 13,45 % est très coûteux pour la collectivité. Avec l'accord de la SA HLM, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a accepté le remboursement anticipé du capital restant dû de cet emprunt, soit 8 380,77€, pour le 1^{er} juin 2015.

Demande de subventions d'associations et décision modificative budgétaire DM N°1.

Le conseil municipal a accordé deux subventions supplémentaires pour l'année 2015 :

- à l'unanimité des membres présents, une subvention de 400 € à l'association de l'amicale laïque des écoles maternelle et primaire de SAINT-PIERRE-EGLISE.
- à la majorité des membres présents, une subvention de 350 € à l'association « Les Terrasses de Saint-Pierre-Eglise ».

Une décision modificative au budget 2015 a été votée à cet effet.

Mise à disposition d'une partie des Grandes Halles à l'office de tourisme Cotentin Val de Saire.

Dans le cadre de la modification des statuts de la communauté de communes du canton de SAINT-PIERRE-EGLISE en matière de développement touristique, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé les termes de la convention de mise à disposition d'une partie des locaux des Grandes Halles à l'office de tourisme Cotentin Val de Saire.

Panneau d'information communautaire.

Dans le cadre du projet d'implantation d'un panneau d'information communautaire sur la commune, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a approuvé les termes de la convention d'occupation du domaine public à conclure avec la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise.

Modification des tarifs de location de la salle des fêtes et des Grandes Halles.

Les nouveaux tarifs et critères de location de la salle des fêtes et des Grandes Halles ont été adoptés à la majorité et prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2015.

Rachat de l'immeuble sis 37 rue du Calvaire à l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Dans le cadre d'une convention signée avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie le 15 novembre 2010, l'EPFN a acquis par acte notarié en date du 17 novembre 2010, l'ensemble immobilier sis 37 rue du Calvaire pour 2 868 m². La convention précitée engageait la commune à racheter au plus tard le 17 novembre 2015 cet ensemble pour un montant total de 146 728,90€ TTC. Vu l'avis des domaines, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a accepté cette acquisition de l'immeuble que la commune s'est engagée.

Vente d'une partie de parcelle sise 59 rue du Calvaire.

Dans le cadre d'un legs par M. Paul AVENARD, la commune est propriétaire depuis le 25 mars 2014 d'un ensemble immobilier sis 59 rue du Calvaire, d'une surface de 7a52ca.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a accepté le projet de division de cet ensemble en conservant une partie du terrain afin de donner un accès par la rue du Calvaire à un futur développement du centre-bourg (zone de stationnement, d'habitat, etc.).

Création et dénomination d'une nouvelle voie communale.

M. le Maire informe l'assemblée que suite à la viabilisation de différentes parcelles dans le secteur de la Longuemarerie, le chemin rural N° 19 desservira prochainement plusieurs habitations. Le nom de « impasse du TUE-VAQUES » a été attribué à l'unanimité des membres présents.

Réparation des vitraux de l'église - Demande de subvention DETR.

Le conseil municipal, en janvier dernier, avait décidé de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la réparation de sept vitraux de l'église. Cette demande n'ayant pas été retenue par les services de l'Etat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite de nouveau l'aide de l'Etat au titre du deuxième volet de DETR 2015 pour un montant total de 7052.08 € TTC.

Transfert de la compétence « Infrastructure(s) de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) » au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé le transfert de la compétence « Infrastructure(s) de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Modification du règlement du restaurant scolaire – Charte de bonne conduite.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a accepté la modification du règlement du restaurant scolaire et la mise en place d'une charte de bonne conduite à signer par chaque enfant inscrit ainsi que par son responsable légal afin de mieux gérer les comportements difficiles.

Constitution des jurys d'assises de l'année 2016.

En vue de dresser la liste préparatoire de la liste 2016 des jurys d'assises, la commune a tiré au sort publiquement à partir de la liste électorale communale un nombre de noms triple de celui fixé dans l'arrêté préfectoral N°309-15 du 12 mai 2015 portant répartition par canton et par commune du nombre des jurés d'assises de la liste annuelle du jury criminel.

L'arrêté préfectoral ayant porté à un le nombre de jurés pour la commune de Saint-Pierre-Eglise, trois noms ont donc été tirés au sort qui seront communiqués prochainement aux personnes intéressées.

Affaires et questions diverses

La démolition des anciennes toilettes de l'école maternelle publique, en très mauvais état, est envisagée.